

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE ARRONDISSEMENT DE LANGON	COMMUNE DE CASTETS ET CASTILLON COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023
---	---

NOMBRE DE CONSEILLERS	L’an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Castets et Castillon, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en réunion extraordinaire sous la présidence de Monsieur Didier LAULAN, Maire.
Exercice : 19	
Présents : 15	
Pouvoir : 1	
Absents ou excusés : 4	

Présents : Didier LAULAN (maire) - Martine SAINT-BLANCARD – Alain JUZEAU - Françoise LANUSSE - Jean-Claude MOTHES - Michèle SECHAN – Thierry BERTO – Arnaud OMNES - Laurence LAGARDERE – Nadège COUSTURES - Patricia CONSTANS –Stéphane RIEUCROS-FOREST – Anne-Laure VAILLANT - Frédéric OLAYA – Isabelle LOUVIERS -

Absents ou excusés : Jean TAUGERON - Philippe BOUIN – Nathalie RACOLIN – Eric POUTAYS

Procurations : Eric POUTAYS à Michèle SECHAN

Secrétaire de séance : Françoise LANUSSE

Date de convocation : 19 septembre 2023

Le compte rendu de la précédente réunion a été transmis aux élus.

Le compte rendu a été adopté à l’unanimité.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRE

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que dans une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que suite à la démission de Monsieur Fabrice BERNADET, membre titulaire de la Commission d’Appel d’Offre, il convient de procéder à son remplacement ;

Après discussion, le conseil municipal, à l’unanimité, décide de désigner les membres de la Commission d’Appel d’Offre comme suit :

Titulaires :

- M. MOTHES Jean-Claude
- M. OMNES Arnaud
- M. POUTAYS Eric

Suppléants :

- Mme SAINT-BLANCARD Martine
- M. BERTO Thierry
- M. OLAYA Frédéric

AVENANT MARCHÉ LOCAUX COMMERCIAUX – LOT 10

VU le code de la commande publique

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal n°DEL2023MARS06_A du 23 mars 2023 relative à l'approbation de l'opération de construction d'une boucherie et d'une boulangerie,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2023,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de construction de locaux commerciaux :

> Lot n° 10 - CLIMATISATION :

Attributaire: Entreprise FROID CLIM GASCOGNE,

« le prince » route de Bordeaux – 47700 Casteljalous

Marché initial du 20 avril 2023 - montant : 32 300 € HT (boucherie 28 500 € – boulangerie 3 800 €)

Avenant n° 1 - montant : + 5 400 € HT

Nouveau montant du marché : 37 700 € HT (boucherie 33 900 € - boulangerie 3 800 €)

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

MISE EN PLACE DE SENS UNIQUES

Afin de sécuriser la circulation dans le bourg, il a été envisagé d'instaurer des sens uniques de circulation sur certaines voies. A cet effet, les riverains des voies concernées sont invités à des réunions d'information sur site.

Il sera proposé :

- Rue du 19 mars 1962 : sens unique de circulation > de la rue Jean Baptiste de Baudre vers la Route d'Auros
- Côte de Calicot : sens unique de circulation > de la Route du Moulin vers la rue Jean Baptiste de Baudre
- Route du Bourdiley : sens unique de circulation > de la Route Jean Douence vers la rue Jean Baptiste de Baudre

Une signalisation sera éventuellement à envisager pour le rappel des priorités sur les voies de circulation du bourg.

BOULANGERIE

Les élus recevront les candidats pour la gérance de la future boulangerie. Les rendez-vous sont définis comme suit :

JEUDI 5 OCTOBRE – 19 h

LA PETRISANNE – St Maixant

JEUDI 12 OCTOBRE – 19 h

GARRELIS – Auros

JEUDI 26 OCTOBRE – 19 h

SARL PATRICIO Marie – Le Pian/Garonne/ St Macaire

JEUDI 02 NOVEMBRE – 19 h

Mme CHARBONNIER – Guadeloupe

LOGEMENT « MAURICETTE »

Un appel à candidature a été lancée pour la maîtrise d’ouvrage pour la réhabilitation du logement « Mauricette » à Castillon.

2 candidatures ont été reçues.

La commission d’appel d’offre se réunira le 5 octobre prochain à 9 heures.

TRAVAUX DE SECURISATION DES ABORDS DE L’ECOLE

Un appel à candidature a été lancé sur la plateforme des marchés publics. Les offres et dossiers des entreprises pourront être déposés jusqu’au 6 octobre.

La commission d’appel d’offre se réunira le 10 octobre à 9 h, avec le Cabinet Ard Infra.

Questions diverses

- Place du Belvédère : un nouveau recours a été déposé devant le Tribunal Administratif. Un médiateur a été nommé par le Tribunal. Chaque partie doit maintenant donner son accord pour cette procédure de médiation. La commune a donné son accord le 20 septembre

CONSEILLERS MUNICIPAUX		SIGNATURES/OBSERVATIONS
Le Maire	Didier LAULAN	
Le secrétaire	Françoise LANUSSE	
Martine SAINT-BLANCARD		
Alain JUZEAU		
Françoise LANUSSE		
Jean-Claude MOTHES		
Eric POUTAYS		Excusé
Michèle SECHAN		
Thierry BERTO		
Stéphane RIEUCROS-FOREST		
Nathalie RACOLIN		Excusée
Patricia CONSTANS		
Frédéric OLAYA		
Laurence LAGARDERE		
Nadège COUSTURES		
Anne-Laure VAILLANT		
Arnaud OMNES		
Philippe BOUIN		Absent
Jean TAUGERON		Excusé
Isabelle LOUVIERS		